



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2017

Vendredi 16 février 2018,
Local du CDTAE à Corbeil-Essonnes

L'assemblée générale ordinaire prévue de se passer à la Maison Départementale des Comités Sportifs à Mennecy le vendredi 9 février 2018 a été annulée et repoussée pour raisons de sécurité suite aux chutes de neige dans la semaine.

Clubs présents ou représentés (nombre de voix) : représentants des clubs de Athis-Mons (7), Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (6), Etampes (9), Grigny (2), Lisses (7), Marcoussis (5), Massy (8), Mennecy (8), Montlhéry (6), Morangis (8), Morsang-sur-Orge (8), Orsay (8), Saintry-sur-Seine (6), Saint Vrain (6), Soisy-sur-Seine (3), Villabé (2), Wissous (3)

Clubs absents ou excusés :

Boussy-Saint-Antoine (3), Draveil-Orme (1), Etrechy (5), Forges-les-Bains (7), Gif-sur-Yvette (1), La Ferté Alais 2 (4), Les Ulis (4), Palaiseau (2), Quincy-sous-Sénart (4), Richardville-Billebaude (1), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saulx-lès-Chartreux (5), Villebon-sur-Yvette (3), Villemoisson-sur-Orge (6),

Total des voix participant aux votes : 173 ; voix présentes ou représentées : 119 ; le quorum est atteint.

20h30 : ouverture de la séance par le Président

Le Président ouvre la séance en saluant les représentants des clubs présents, et réclame un instant de silence en mémoire aux archers disparus de cette saison. Il présente les condoléances du Comité départemental aux proches, avec une pensée particulière pour Florence.

Présentation par Yann CIGRAND des offres et des services du Comité Départemental (Arc Essonne) dans le milieu fédéral, avec, en principal projet, le développement du sport en entreprises.

Rapport moral 2017

Le Comité compte de nouveaux dirigeants en 2018 : Pierre LACANTE à Palaiseau ; Christophe DUGENIE à Draveil Orme ; Grégoire SIEFERT à Villemoison ; Willy GALLIEZ à Villabé. Le Président les salue et leur souhaite la bienvenue au nom des archers du Département.

Le Président remercie les bénévoles qui s'investissent pour le développement du tir à l'arc essonnien, ainsi que les présidents, responsables et archers des clubs qui organisent les compétitions départementales (et pas seulement !) ainsi que toutes les rencontres jeunes.

Merci à ceux qui adressent des actions destinées aux centres de loisirs ou maisons de quartier. Et un grand merci aux bénévoles qui nous assistent lors des manifestations de découverte ouvertes à tout public.

Licenciés :

Le nombre est en augmentation : le Comité compte 2126 adhérents pour cette saison 2017.

Fonctionnement du Comité :

Grâce au travail des élus du Comité, la commission Sportive et Jeunes a été redynamisée, de nouvelles orientations ont été impulsées : il s'agit de donner l'envie aux jeunes archers de participer à des compétitions, avec une offre plus importante de rencontres jeunes, un calendrier plus étoffé, des stages de formations et de réglages tout au long de la saison.

Pour des raisons pratiques et réglementaires, la gestion des feuilles de paye et des charges sociales a été externalisée.

Extra-licenciés :

Enjeux, rôle et objectifs du Comité : poursuivre les efforts.

Points notables :

- les prestations sont appréciées et se développent par le bouche à oreille ;
- point en amélioration continue : la communication ;
- développement de la pratique du tir à l'arc par des animations (centres de loisirs, fête de villes, CE (à voir dans votre entreprise ;-)) → présence d'un stagiaire de BTS Négociation-Relation-Client (NRC) du lycée Doisneau de Corbeil-Essonnes jusqu'en juillet 2018.

Actions « animations – découverte » promotion du tir à l'arc, non licenciés :

Cette année, les salariés du Comité, avec l'aide bienvenue de quelques bénévoles, ont permis, par leur travail, de réaliser une bonne année, contribuant à 21 608 € de rentrées financières (voir graphique).

En quelques 80 actions (250 heures de prestation), environ 3800 personnes ont découvert notre activité en Essonne en 2017.

Dynamique du bénévolat dans l'association, le Président a demandé la médaille FFTA de valorisation du bénévolat pour l'engagement cette saison pour : Sylvie LEMER

Finances :

Comme toujours en avril et mai, les finances du Comité sont à découvert : demande de facilités de banque ou de prêts à notre établissement bancaire, mais refus !

La Compagnie du Donjon a aidé le Comité avec un prêt de 4000 €. Aujourd'hui cette somme est remboursée, la Compagnie du Donjon est vivement remerciée.

Un changement des règles de calcul du prévisionnel des congés payés des salariés conduit les finances du Comité à un déficit conjoncturel : en effet, il faut calculer les charges affairant à ces congés (soient 7522 € au lieu des 4800 € budgétés en 2017), ce qui plombe les comptes de 2722 € ; mais cette somme sera réintégrée cet été pour les congés des salariés.

Enfin, la gestion des salaires des emplois du Comité (les feuilles de paye et déclarations sociales) est facturée 1842,28 €.

Sportif :

Le premier Challenge Femmes à Soisy a été un succès. Il est espéré que, le 28 mai prochain sur le terrain des Ulis, l'organisation conjointe du Comité avec les Archers de la Terre Brulée, saura mobiliser toutes les femmes de nos clubs et compagnies.

Trésorerie :

Présentation des résultats par le Trésorier Raphael HODOROABA : 240 000 euros budgétés, 212 462 euros réalisés grâce aux économies réalisées durant la saison. 209 458 euros de produit. Le déficit annuel est de 3 004 euros. A noter la chute des subventions (121 913 euros en 2013, 56 383 euros en 2017, encore en baisse sensible en 2018).

Question : le bilan est une chose, l'état du compte bancaire en est une autre. Quelle est la situation du compte bancaire du Comité à ce jour ?

Réponse du Président : c'est acceptable jusqu'au mois d'avril, à partir duquel, et jusqu'au mois de juin, le Comité vit au jour le jour. Le Président cherche à négocier une avance de la part du Conseil Départemental.

Vote à l'unanimité du quitus au trésorier

Commission Sportive :

Le Président remercie l'équipe de la Commission Sportive : Sylvie LEMER, Alexandre CHRETIEN et Romain BURNIER, équipe qui devrait être renforcée par Guillaume CORRE.

Résultats Championnats de France : 11 podiums essonnien

Concours essonnien :

En 2018, 2370 archers sont sortis en compétitions salle (dont 207 archers adultes et 104 jeunes pour le seul CD), soit 5 fois plus que l'ensemble des archers qui participent aux concours FITA et Fédéral.

	2016	2017	2018
salle	2102	2406	2370
fita	158	110	
parcours	295	342	
fédéral	465	399	
Beursault Challenge femmes	129	120 59	

Championnats départementaux

Accent mis sur le tir par équipe, ce qui a bien fonctionné chez les jeunes.

Fréquentations comparées par saisons :

	2015	2016	2017	2018
Salle adultes	238	194	202	207
Salle Jeunes	75	73	80	104
Beursault	153	129	120	
Campagne	28	60	44	
3 D	60	47	17	
50 m	156	170	179	
Nature		71	33	
70 m	102	96	110	

Le CD Jeunes était plein un mois et demi avant le tir, alors que seules 120 places étaient disponibles.

Statistique du CD Salle Jeunes :

	2016	2017	2018
Participants	73	80	107
Clubs	18	18	21
Benjamins	7	9	14
Minimes	25	21	23
Cadets CL	28	39	46
Juniors CL	9	9	20

Débutants

Rencontre Jeunes : 1^{ère} et 2^{ème} année de licence : 19 clubs ont engagé des jeunes en Rencontres Jeunes (1^{ère} et 2^{ème} années de licence) contre 17 en 2016, pour un total de 210 archers (contre 248 en 2016) :

Rencontres Débutants : Cette saison, dédoublement des rencontres :

- à 10 m : Athis-Mons et Marcoussis ;
- à 15 m : Forges-lès-Bains et Mennecy.

Finale le 7 avril à Grigny en tir par équipes. Il est proposé d'organiser ce tir non plus sur sélection par le CDTAE des archers ayant réalisé un ou des concours Débutants, mais de proposer un tir avec qualifications sur 2x6 volées, puis duels par équipes sur le fonctionnement « montantes/descendantes ».

Mini fédéral : 27 mai au Ulis

Concours Débutants (adultes) : première rencontre organisée par le Comité à Marcoussis : 52 archers avec 13 clubs représentés ; la suivante est le 8 avril à Grigny (adultes – 18m blason 60cm) ;

Autres rencontres organisées par les clubs :

- 18 février à Mennecy ;
- 18 mars à St Vrain ;
- 6 mai à Morsang-sur-Orge (tir extérieur).

Groupe Essonne :

17 clubs impliqués en 2018, 5 groupes et 44 archers entraînés (contre respectivement 17, 4 et 39 en 2016 et 13, 4 et 27 en 2015), grâce à l'ouverture sur la performance et la motivation.

Communication entre les encadrants des groupes et les clubs d'appartenance des jeunes archers. Les objectifs sont individualisés avec une moyenne en salle et en extérieur.

DR jeunes : Il faut démystifier le niveau régional chez les jeunes. Il y a un bon esprit dans les rencontres régionales.

Division Départementale (DD) :

- Equipe Arc Classique Jeunes : 1^{er} Morsang
- Equipe Arc classique Hommes : 1^{er} Egly / 2^{ème} La Ferté-Alais / 3^{ème} Massy
- Equipe Arc à poulie Femmes : 1^{er} Wissous
- Equipe Arc à poulie Hommes : 1^{er} Morangis / 2^{ème} Egly / 3^{ème} Etrechy
- Equipe Mixte Arc Classique : 1^{er} Morsang / 2^{ème} Villebon

Autres rencontres :

Nouveau : Run Archery, le 8 avril 2018 à Morsang-sur-Orge (non licenciés FFTA acceptés)

Challenge 100% féminin : 26 mai 2018 aux Ulis : de Poussins aux Super-Vétérans, valides ou non

Commission Formation (Thomas Gibert) :

Présentation de la Commission Formation : rôle, répartition des compétences entre la Région et le Département et, enfin, du calendrier et des prévisions jusqu'en 2019.

Commission Arbitrage : lecture par le Président du rapport de la Commission d'arbitrage rédigé par son responsable Christian Guilhem, absent.

On observe une forte diminution des arbitres en activité : 17 arbitres dont 13 actifs. Six sont partis en 2016-2017.

Il faut motiver vos candidats en amont, car il n'y a plus qu'une seule formation par an au comité régional. Les inscriptions se font avant juillet au Comité.

Le maintien de la compétition sera aléatoire pour un club sans arbitre dans ses licenciés.

Election au Comité directeur :

1 poste libre, 1 candidat : Guillaume CORRE (Mennecy).

173 bulletins, 119 votants

Scrutateurs : Raphael HODOROABA et Laurence ZASTAWNY

Exprimés :

Guillaume CORRE: 119 voix pour, élu au comité directeur du CDTAE

Election du délégué à la FFTA :

Romain BURNIER se propose et est élu à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée générale : 22h45.

Un pot d'amitié suit la clôture de l'Assemblée générale.

Le président

Le Secrétaire

Le Trésorier